

*Date de dépôt : 28 avril 2021*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Sylvain Thévoz : Que s'est-il passé au foyer Rigot le 2 mars 2021 ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 26 mars 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Début mars, un jeune afghan, arrivé il y a 5 ans en tant que mineur non accompagné, s'est jeté du quatrième étage du foyer d'hébergement de la place des Nations. Au moment du dépôt de cette question écrite urgente, il était impossible de savoir s'il avait survécu. L'Hospice général n'a pas communiqué sur ce sujet. Ce drame a été révélé sur le site renversé.co<sup>1</sup>. Il n'existe pour le moment aucune trace publique de cet événement. Un mois et demi après l'incendie dans une chambre du foyer de l'Etoile, le 26 janvier dernier, que seuls deux médias avaient évoqué comme un fait divers, c'est le deuxième incident grave connu dans un bâtiment géré par l'Hospice général en 2021. Quelques mois après la mort d'Ali Reza en mars 2019, les éducateurs du foyer de l'Etoile avaient dénoncé des causes structurelles dans une lettre à la présidente de la commission de gestion des affaires sociales du Grand Conseil<sup>2</sup>. Il leur avait été alors interdit de s'exprimer publiquement.*

---

<sup>1</sup> <https://renverse.co/infos-locales/article/que-s-est-il-passe-au-foyer-rigot-le-2-mars-2021-2967>

<sup>2</sup> <https://asile.ch/2019/09/06/rmna-les-educateurs-du-foyer-de-lettoile-interpellent-les-autorites-genevoises>

*Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :*

- Combien de tentatives de suicide surviennent chaque année dans les foyers d'hébergement de l'HG ?*
- Combien de personnes décèdent ou sont gravement blessées durant leur parcours d'asile à Genève?*
- Quels sont les dispositifs spécifiques mis en place dans les foyers d'hébergement pour prévenir les passages à l'acte autoagressifs ? Lors d'un passage à l'acte, notamment celui du 2 mars, quelles sont les mesures spécifiques (par exemple cellule psy) mises en place vis-à-vis des autres résident-e-s du foyer ?*
- Quels sont les partenariats avec les associations spécialisées dans la santé mentale actuellement en cours et comment les personnes hébergées sont-elles informées de ces ressources ?*
- A l'heure où la construction du Centre fédéral de renvoi a débuté à côté de l'aéroport et que ses murs de béton mettront bientôt une distance encore plus infranchissable entre les personnes en parcours de migration et les autres habitant-e-s de Genève, quelle garantie le Conseil d'Etat peut-il donner concernant la préservation de la vie des personnes qui seront contraintes d'intégrer cette structure ?*

*Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

L'Hospice général (HG) ne tient pas de statistiques sur le nombre de tentatives de suicide survenant dans les centres d'hébergement collectif qu'il gère, ni de statistiques relatives aux personnes décédées ou gravement blessées durant leur parcours d'asile à Genève.

Si un décès survient, seule la date de celui-ci est indiquée dans le système informatique de suivi administratif, financier, social et intégratif de l'HG, et aucune référence à la nature du décès n'y est inscrite.

Cela étant, le service de sécurité de l'ensemble des lieux d'hébergement de l'aide aux migrants a recensé trois incidents graves depuis l'automne 2018, qui tous trois ont touché de jeunes migrants, population qui présente les plus grandes vulnérabilités.

A relever que, de manière générale, l'institution ne communique pas publiquement sur ces événements dramatiques par respect pour les jeunes impliqués. Il y a eu une seule exception en raison d'une démarche publique, suite au suicide du jeune afghan en mars 2019.

L'HG renforce son travail sur la mise en place de mesures préventives, afin d'éviter d'autres tentatives de passage à l'acte. Par ailleurs, les travailleurs sociaux sont toujours attentifs, particulièrement aux jeunes présentant des signes de vulnérabilité et les orientent si nécessaire vers des structures dispensant un suivi psychologique.

Lorsqu'un drame se produit, les collaborateurs-trices de l'HG organisent des réunions au sein du foyer concerné, à l'attention des résidents-es, des amis-es et des proches. Ils invitent également des médecins des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) à y participer. Les collaborateurs-trices de l'HG sont, quant à eux, épaulés par le reste de l'équipe et, en fonction du besoin, pris en charge par le service du personnel de l'institution.

Les principaux partenaires en matière de santé mentale de l'HG sont les centres ambulatoires de psychiatrie et psychothérapie intégrée (CAPPI), le programme « *santé migrants* » des HUG, l'association Appartenances et le service de la doctoresse Saskia von Overbeck Ottino, spécialiste de la santé mentale au sein des populations migrantes. De plus, l'HG collaborera bientôt avec l'association Stop Suicide pour la mise en place d'un dispositif de prévention, de sensibilisation et de formation des travailleurs sociaux pour aborder et gérer au mieux la question du suicide.

S'agissant du futur centre fédéral pour requérants d'asile situé sur sol genevois, il sied de rappeler que sa gestion sera de la compétence de la Confédération. Toutefois, en réponse à l'inquiétude manifestée par un collectif d'associations actives dans le domaine de l'aide aux migrants, le conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) recevra prochainement une délégation dudit collectif.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

La présidente :  
Anne EMERY-TORRACINTA